

Compte-rendu de la 114^{ème} Assemblée Générale présidée par Claude SCHNEITER

OPPIDUM LE 02 FEVRIER 2014

9 H 30 Ouverture de la 114^{ème} Assemblée Générale (environ 62 participants)

Invités :

M. Clément PERNOT, Maire, Président de la Communauté de Communes et Conseiller Général.

Tout le CA et la Garderie présents, sauf :

Johann Michel. Bailly-Maitre Philippe. (excusés)

Remerciements divers et une pensée pour les disparus. A la demande du Président, une minute de silence est observée en hommage à M. VANNET Gérard pour sa participation au CA de la GRC pendant 21 ans (du 1^{er} janvier 1987 au 31 décembre.2008)

Bilan de la saison de pêche 2013 :

Dans l'ensemble ce bilan est très mitigé compte tenu de la fluctuation des niveaux d'eau.

Reproduction naturelle 2013/2014 :

Les frayères n'ont pu être observées correctement en décembre et janvier en raison des eaux bien soutenues et teintées qui nous laissent dans des suppositions bien vagues.

Infos sur les parcours et sur l'empoissonnement :

L'étang Marion reste classé parcours réservé pour les jeunes et sera reempoisonné.

Empoisonnement prévu :

Environ 350 kg de truites « fario » sur l'Angillon et 25 kg à l'étang Marion.

Activités.

Réunion, travaux, 4 pêches électriques : remerciement aux bénévoles.

Réserves :

Sans changement pour 2014, le Président en rappelle les limites.

Réglementation pour le quota journalier et la pêche de l'ombre.

Par arrêté Préfectoral n° 2013350-0018 le quota journalier reste fixé à **3 poissons** (salmonidés) par jour et par pêcheur pour la saison 2014, et **la pêche de l'ombre est toujours fermée.**

Approbation du rapport moral d'activités à l'unanimité.

Présentation des pêches de suivi par Mehdi El Bettah technicien de la Fédération de pêche.

Intervention de Michel BILLET, trésorier:

Effectif pêcheurs.

Bilan financier.

Budget prévisionnel.

Approbation du rapport financier et budget prévisionnel à l'unanimité.

Commentaires des vérificateurs aux comptes Messieurs Mallard et Vandelle :

Les vérificateurs aux comptes indiquent que leurs contrôles n'ont pas révélé d'anomalie dans la tenue des comptes et soulignent le sérieux avec lequel est tenue la trésorerie de la GRC.

Les vérificateurs aux comptes, Messieurs Mallard et Vandelle sont reconduits dans leurs fonctions pour l'année 2014 à l'unanimité.

Intervention de Jean-Marie VOISIN : trésorier-adjoint :

Explications des différentes sources de répartition dans le prix des cartes de pêche.

Intervention de Roger MONNERET : vice-président :

M. MONNERET nous dresse un bilan des tirs de régulation du Cormoran.

Remerciements aux bénévoles qui participent aux tirs.

Changement des dates d'ouvertures de la pêche des carnassiers.

Allocution de M. Clément PERNOT : Maire:

Ouverture : Le Samedi 8 mars à 6h 47

Fermeture : Le Dimanche 21 Septembre à 20h 19

12h : Le président clôt les débats en remerciant les participants en les invitant au verre de l'amitié.

Le Président

Claude SCHNEITER